



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020388

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/12/2024 13H49 C:020948 I:11937
V/REF : INT6602180
V/Email reçu le Jeudi 19/12/2024 a 13H49

Syndicat de copropriété
'Les Aqueducs de Champvert'
C/O NEXITY LYON POINT DU JOUR
51 AVENUE DU POINT DU JOUR
69005 LYON

V/REF.IMM. MS32973
IMMEUBLE : AQUEDUCS CHAMPVERT
120 A 152 RUE DOCTEUR E.LOCARD
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°134 LOCARD-LOGEMENT DE MME BENATTIG-ETAGE:RDC - TEL *0629366723*
(FAUX) OU *06 95071664*
MOTIF : INTERVENIR SUR LES TOILETTES BOUCHEES
UNE INTERVENTION A DEJA ETE REALISEE EN AVRIL- MERCI DE NOUS INDIQUER
LES CAUSES
Donneur d'ordre : M. C. BURON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 19/12 A 16H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME BENATTIG
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE L'EVACUATION DU WC JUSQU'A DANS LA
COLONNE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 20/12/24 a 07H46 M. C. BURON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020388

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,25	H. Personnel + RIDGID K50 le 19/12	2	117,97	265,43
2,00	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	58,98	117,96
TOTAL H.T.				412,51
T.V.A. a 10,00%				41,25
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>453,76</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.